

FO MIEUX LE SAVOIR



L'information de la section FO-DGFiP 95 – Numéro 5
13 août 2012

Observatoire Interne

Les résultats de l'enquête semestrielle réalisée par IPSOS entre le 19 mars et le 10 avril dernier auprès de 3 215 agents des ministères financiers ont été publiés.
Plusieurs points sont à relever :

La question des effectifs, un sujet majeur qui s'impose.

Le sujet des effectifs et le non remplacement de deux départs à la retraite sur trois dominent toutes les discussions des agents avec 44 % ainsi que leurs conséquences sur les conditions de travail 30 %. Les sujets relatifs aux réorganisations, restructurations, représentent 38 %.

Empilement des réformes : des changements perçus comme violents et trop rapides.

Seuls 27 % des agents jugent la démarche de modernisation indispensable. Par rapport à l'enquête d'octobre 2011, le taux global de satisfaction est en recul d'un point.

65 % des agents de la DGFiP perçoivent le rythme du changement comme trop rapide.

Le sentiment d'une dégradation des conditions de travail reste dominant.

Quand les agents sont interrogés sur des points plus précis, les chiffres se passent de commentaires 74 % (+ 2 points) considèrent que **les conditions de travail se dégradent**, ce taux est de 59 % pour l'organisation et les méthodes de travail, 50 % pour l'écoute des agents, 33 % pour l'enrichissement des métiers et fonctions, 36 % pour la gestion des carrières ! là encore, la plupart des indicateurs se détériorent par rapport à l'enquête précédente.

Pour la seconde fois depuis plus de dix ans d'existence, l'enquête relève une majorité d'agents qui considère que les **changements ont des effets défavorables (54 % à la DGFiP)**.

Pessimisme des agents quant à l'évolution de leur propre situation.

53 % des agents de la DGFiP craignent une dégradation de leur situation personnelle dans le futur.

Un climat social toujours conflictuel !

Le risque de conflictualité reste élevé. Il est de 60 % à la DGFiP.

60 % des agents de notre direction se disent prêts à participer à des actions revendicatives.

Une démotivation au travail toujours présente mais en léger recul !

Les agents interrogés sur leur propre situation au travail sont toujours aussi satisfaits de tout ce qui traite de l'environnement au travail : horaires (92 %) – contenu du travail (82%) – équilibre vie privée vie professionnelle (81 %) – ambiance de travail (80%) – formation (77%).

En revanche, tous les paramètres ayant trait à la **reconnaissance de leur travail** connaissent des résultats plus faibles : rémunérations (57%) + 2 points – possibilités de promotion (48%) + 2 points. La satisfaction de travailler dans les ministères économiques et financiers est toujours présente (84%), la part de démotivation au travail baissant légèrement (- 1 point) pour atteindre 32 %.

Qualité de vie au travail.

Pour la première fois, l'enquête intègre une question sur ce sujet. La qualité de vie au travail est évaluée sur une échelle de 1 à 10. Pour les Ministères de Bercy et à la DGFiP, la note moyenne est de 6,3 sur 10.

La notation de la qualité de vie au travail par catégorie est de 6,2 pour les cadres C – 6,2 pour les cadres B – 6,5 pour les cadres A et 7,1 pour les cadres A+.

Avec toute la distance qu'il faut prendre avec une enquête d'opinion, cette nouvelle vague demeure à des niveaux d'insatisfaction particulièrement élevés. Les incertitudes sur l'avenir demeurent très importantes.

Lors de sa rencontre avec les nouveaux ministres le 26 juin dernier, FO les a invités à étudier attentivement les réponses de l'observatoire interne. Les résultats sont en concordance étroite avec les arguments développés par FO. Or ce ne sont pas les premières annonces sur les effectifs et le point d'indice qui vont améliorer le climat social dans les services.

Conférence Sociale : du blabla ... mais pour quel résultat ?

La grande conférence sociale s'est tenue les 9 et 10 juillet dernier. Un certain nombre de sujets ont été abordés à l'occasion de celle-ci en présence des syndicats, de l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et des membres du gouvernement.

Sur le quotidien des agents de la Fonction Publique, rien de concret et des inquiétudes grandissantes :

- Valeur du point d'indice : rien sur 2012. Pour 2013 aucune ouverture pour l'instant et renvoi à une réunion à la rentrée sur le pouvoir d'achat et les priorités à définir avec l'ensemble des éléments de la rémunération. Très décevant !
- Grilles indiciaires : ouverture de discussions à la rentrée sur la refonte des grilles indiciaires où sera abordé le problème du contingentement du 8^{ème} échelon de la catégorie C administrative ;
- Jour de carence : aucune décision d'abrogation alors même que ceux qui nous gouvernent aujourd'hui s'y étaient fortement opposés sous la mandature précédente. Une vraie déception !
- Bilan de la RGPP : les organisations syndicales seront consultées par les inspections en charge d'en effectuer le bilan, même si la RGPP est d'ores et déjà stoppée.

D'autres thèmes seront abordés à la rentrée (santé, sécurité au travail, bilan accord 2009, loi 2012 sur les non-titulaires, intéressement collectif, bilan PRF pour ajustement, action sociale interministérielle, dossier égalité H/F etc...).

Même si cette rencontre était nécessaire, la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière constate qu'il n'y a aucune avancée concrète pour les fonctionnaires de l'Etat.

Quant aux effectifs, le cadrage gouvernemental n'a pas évolué. Les suppressions importantes des effectifs s'ajoutent à celles des années précédentes dans les départements ministériels définis comme non prioritaires (Finances, Ecologie, Défense etc...). Et ce, alors même que les situations de conditions de travail et de détresse se traduisent par une augmentation importante des risques psycho - sociaux.

La coupe est pleine : les agents ne supporteront pas davantage d'être les variables d'ajustement du gouvernement au nom de la sacro-sainte exemplarité et des contraintes budgétaires inégalées.

La FGF – FO souhaite s'inscrire dans une démarche constructive d'échanges et de discussions dans le cadre du calendrier qui lui sera présenté à la rentrée. D'autant plus que le ministre a annoncé son intention d'abroger le décret ayant institué la situation de réorientation professionnelle issue de la Loi Mobilité et Parcours Professionnels, seule bonne nouvelle de cette Conférence.

**Néanmoins, nous ne sommes pas dupes et resterons vigilants.
Une mobilisation n'est pas à exclure dans les prochains mois.**

NON PRIORITAIRE ?

C'est une nouvelle fois par voie de presse, que la Fédération des Finances Force Ouvrière est informée du contenu des lettres plafonds, adressées par le Premier Ministre aux différents membres du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2013...

A cette occasion, le ministère de l'économie et des finances est catalogué dans les ministères non prioritaires, et à ce titre devrait se voir infliger la suppression de 2 500 emplois.

Aucune direction ne sera épargnée, avec des fermetures de sites, des restructurations de services et des redéploiements de personnels ...

Après les plus de 20 000 suppressions d'emplois subies ces dix dernières années, ces nouvelles coupes sombres sont totalement inacceptables pour FO Finances.

Dans une période de crise économique systémique où le gouvernement est à la recherche de rentrées budgétaires, il est pour le moins paradoxal qu'il considère l'ensemble des missions économiques et financières comme non prioritaires, qu'il s'agisse notamment de l'assiette et du recouvrement de l'impôt ou de la lutte contre les fraudes.

Depuis plusieurs mois, FO Finances alerte les autorités ministérielles sur la détérioration des conditions de travail dans les services. Si ces annonces venaient à se concrétiser, la situation ne ferait encore que s'aggraver un peu plus avec des conséquences sociales et humaines parfois dramatiques.

FO Finances saura prendre toutes ses responsabilités si ces annonces devaient être officialisées dans le cadre de la présentation du projet de loi de finances. D'ores et déjà, FO Finances demande que le ministre préside dès la rentrée un Comité Technique Ministériel pour qu'il puisse justifier ses choix budgétaires devant les représentants des personnels.

